



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

N° Com/87-19

Cayenne, le vendredi 18 octobre 2019

Direction de  
l'Environnement, de  
l'Aménagement et  
du Logement

Service  
Infrastructures,  
Transports  
et Éducation  
Routière  
District d'Entretien  
et d'Exploitation des  
routes nationales

## Communiqué de presse

### **RESTRICTION DE LA CIRCULATION SUR LA ROUTE NATIONALE N°1 AU PONT DU LARIVOT COMMUNES DE MATOURY ET MACOURIA**

**Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019, des travaux de remplacement de la passerelle du pont du Larivot seront réalisés sur la RN 1, du PR 9+050 au PR 10+ 350.**

**Les opérations se dérouleront de nuit, de 21h00 à 5h00 du matin.**

**En conséquence, du PR 7+ 670 au PR 10+600 (entre le carrefour de la RD 191 et le carrefour de Chouïa), les travaux nécessiteront trois interruptions temporaires de 15 minutes sur les deux sens de circulation comme suit :**

- 1) La 1<sup>ère</sup>, à partir de 21 h 30
- 2) La 2<sup>nde</sup>, à partir de 23h30
- 3) La 3<sup>ème</sup> à partir de 01h45

Afin de permettre le bon déroulé des travaux, les usagers sont invités à :

- **circuler avec prudence** dans la zone de chantier.
- **porter une attention particulière aux panneaux** annonçant la zone de travaux.
- **respecter la signalisation** mise en place pour leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.